



Résidence croisée France - Singapour

Appel à projet

**Octobre – novembre 2022
à Grey Projects, Singapour**



La Maison des arts Georges et Claude Pompidou organise une résidence d'artiste croisée avec Grey Projects, espace de recherche et de résidence artistiques à Singapour, en partenariat avec l'ambassade de France à Singapour. Tandis qu'un-e artiste singapourien-ne résidera aux Maisons Daura à Saint-Cirq-Lapopie (Lot), lieu de résidence de la Maison des arts, en septembre et octobre, un-e artiste français-e sera accueilli-e à Grey Projects en octobre et novembre 2022.

Depuis 2008, Grey Projects, installé au cœur du quartier de Tiong Bahru à Singapour, propose des échanges internationaux avec des curateurs·trices et artistes au travers de résidences, d'expositions, de tables rondes, de groupes de lectures et de workshops. Tiong Bahru est, au cœur de l'île, le premier ensemble de logements financés par le gouvernement dans les années 1950 et qui fait aujourd'hui l'objet d'une active politique de conservation. Le quartier est devenu, depuis quelques années, un point de ralliement de la communauté artistique singapourienne. Les espaces de Grey Projects proposent une bibliothèque, une chambre équipée (lit simple, frigo, four micro-ondes, bouilloire et petite armoire), un studio de travail de taille modeste (10m² environ) et deux espaces d'exposition. Le lieu accueille des résident·e·s singapourien·ne·s et internationaux. Les domaines du design, de l'écriture, de la recherche curatoriale et des arts visuels.

La résidence à Grey Projects, destinée à des artistes plasticien-ne-s, français-es ou basé-e-s en France, aura lieu en octobre et novembre 2022 pour une durée de six semaines. Une occasion unique de se plonger au cœur de la cité-État d'Asie du Sud-Est et de sa scène artistique. L'artiste sélectionné-e sera accompagné pour cela par l'équipe de Grey Projects ainsi que par les services culturels de l'ambassade de France à Singapour.

La Maison des arts Georges et Claude Pompidou invite tout-e artiste intéressé-e à faire parvenir sa candidature sous la forme d'un CV (une page A4), une note de description du projet de résidence (une page A4) et d'un dossier de présentation de travaux déjà réalisés (le tout au format pdf, 10Mo maximum).

Conditions de résidence :

- Honoraires 1 800€ (pour 6 semaines incluant per diem)
- Budget supplémentaire 500€ (production, transports locaux...)
- Voyage domicile-Singapour AR

Date limite de candidature : 25 mai 2022

À contact@magcp.fr (« résidence Singapour » dans l'objet du mail)

Une présélection sera établie par la Maison des arts Georges et Claude Pompidou, le choix final de l'artiste sera établi par Grey Projects.

